

BEAUMONT (63)

Assistance à la mise en oeuvre de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme pour l'aménagement du quartier «Coeur de ville »

Le projet

Depuis 2001, la commune de Beaumont souhaite restructurer le quartier « Coeur de Ville ». Ce secteur, centralisé autour de la mairie et de ses commerces, s'est développé parallèlement au centre bourg historique.

Véritable trait d'union entre la ville centre et sa périphérie Sud, le Coeur de Ville de Beaumont s'organise principalement le long de la rue de l'Hôtel de Ville, entre l'ancienne N89 et l'actuel carrefour de la place du 8 mai 1945, sans réelles relations fonctionnelles et spatiales entre les différents équipements existants qui confortent cependant son identité et son rôle.

Afin que tous les éléments concourent à l'émergence d'une nouvelle manière d'appréhender et de pratiquer le Coeur de Ville dans le respect de l'environnement, la commune de Beaumont souhaite que le projet soit réalisé dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'urbanisme. Ceci permettra notamment de veiller au suivi des principes énoncés dans le CPAUE par les différents acteurs et en assurer l'évolution si nécessaire.

- Lieu: BEAUMONT
- Référence : LY03693
- Durée : 2009 - En cours
- AEU : groupement CSD AZUR / ATHANOR



Centre bourg de Beaumont

Les points remarquables

Diversité des thèmes abordés :

- gestion de l'énergie et du confort climatique
- gestion des déplacements
- gestion des déchets
- gestion de l'eau
- qualité de l'environnement sonore, de l'air et du paysage
- formes urbaines et densité

Quatre opérations :

- Restructuration de l'Hôtel de Ville et réaménagement de son parc
- Aménagement du square Jean ZAY
- Aménagement de l'esplanade du 8 Mai 1945
- Aménagement de la Rue de l'Hôtel de Ville et de la Rue du Grand Champ.

AMO QEU et QEB jusqu'en 2017.

Nos prestations

Approche environnementale de l'urbanisme du territoire :

- Diagnostic environnemental ;
- Identification des contraintes et potentialités environnementales du territoire ;
- Hiérarchisation des enjeux ;

Mission AMO QEU/QEB :

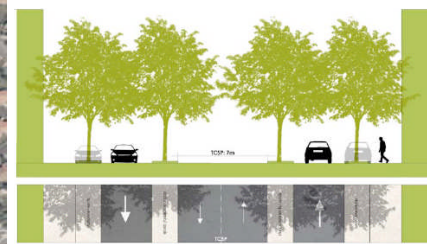
- Définition des objectifs à atteindre et des indicateurs de suivi ;
- Analyse des projets en phase Concours ;
- Elaboration du tableau de bord environnemental de l'opération
- Vérification du niveau d'engagement de la maîtrise d'œuvre lauréate tout au long des phases de conception (APS, APD, PRO) ;
- Suivi de réalisation des opérations : sensibilisation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises aux démarches AEU et HQE ; contrôle du respect des engagements QEU et QEB en phase chantier ;
- Mise en place d'une charte de chantier à faibles nuisances et contrôle du respect des bonnes pratiques environnementales.



Plan de référence du projet d'aménagement



Vue 3D du Mail Planté sur la rue de l'Hôtel de Ville



Coupe au niveau de l'Avenue Sud